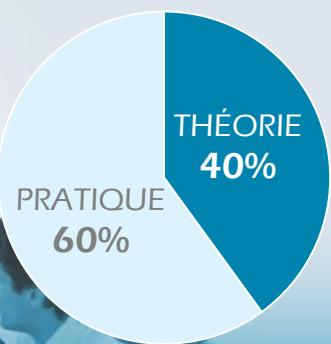




ASSUREZ LA PREMIÈRE FORMATION  
CONTINUE DE VOS ASSISTANTS ET  
CONSEILLERS DE PRÉVENTION



Formation en intra-entreprise  
(dans vos locaux, dates à votre convenance)

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre aux assistants et conseillers de prévention de parfaire leurs compétences et d'actualiser leurs connaissances en matière d'hygiène et de sécurité.

## PUBLIC

Agent chargé de la fonction d'Assistant ou Conseiller de Prévention au sein de la Fonction Publique d'Etat

## COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de situer le contexte en santé et sécurité au travail, ses missions et ses responsabilités d'assistant ou conseiller de prévention.
- Être capable de participer à l'évaluation des risques professionnels.
- Être capable d'organiser son action et de se positionner dans sa structure.
- Être capable de construire et piloter un projet de prévention des risques dans le cadre de la politique globale de sa structure.

## DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un livret couleur de 108 pages à chaque apprenant.  
Cours richement illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel.



### INTERVENANT(S)

Formateur spécialisé en Santé et Sécurité au Travail



### APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, études de cas, travaux en sous-groupes



### CONDITIONS D'ÉVALUATION

Partie Théorique : Questionnaire à Choix Multiples

Partie Pratique : Évaluation sommative au cours des différents ateliers



## ORGANISATION DE LA FORMATION

### PRÉREQUIS

Avoir suivi une formation préalable d'assistant ou de conseiller de prévention

### DURÉE

2 jours

### EFFECTIFS

Effectif minimum : 1 apprenant  
Effectif maximum : 12 apprenants

### MAINTIEN DES CONNAISSANCES

1 jour tous les ans

### ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation

### ORGANISME DE DÉLIVRANCE

SOFIS

### RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Décret 82-453

### ENGAGEMENT QUALITÉ SOFIS



# PROGRAMME

## PARTIE THÉORIQUE | 40%

### **Le contexte réglementaire**

- La pyramide des textes
- Les sources de droits en santé et sécurité au travail
- Le décret 82-453 modifié
- La partie 4 du code du travail
- Les principes généraux de prévention
- Les évolutions réglementaires

### **Le positionnement de l'assistant et du conseiller de prévention**

- La lettre de cadrage
- Les compétences attendues
- Rôle et missions des assistants et conseillers de prévention
- Les moyens à disposition

### **La mise en œuvre et le suivi d'une démarche de prévention**

- La politique de prévention des risques
- L'animation de l'évaluation des risques professionnels et du Document Unique
- L'exploitation du programme annuel de prévention

### **L'analyse d'un accident de service ou d'une maladie professionnelle**

- Les différentes phases de l'analyse
- L'arbre des causes
- La méthode des 5 M
- La hiérarchisation des mesures de prévention

### **Les obligations en matière de formation sécurité**

- Notions générales et champs d'application
- Les différentes formations en santé et sécurité au travail
- Les rôles et missions de chaque acteur dans le dispositif

## PARTIE PRATIQUE | 60%

### **Retour d'expérience et partage d'informations**

- Échanges sur le retour d'expérience de l'année écoulée
- Rapport d'étonnement
- Présentation des points forts de la démarche de prévention appliquée et des éléments à améliorer
- Présentation par chaque participant d'une action de prévention menée et de la méthodologie de suivi de son action

### **Communication orale**

- Exercices de prise de parole en public

